



034959

REÇU LE 23 DEC. 2022



Parlement francophone bruxellois

Interpellation

Question orale de M. Jonathan de PATOUL, Député bruxellois DÉFI, à Mme Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente en charge de la Promotion de la Santé, des Familles, du Budget et de la Fonction publique.

Concerne : la nouvelle version du guide EVRAS

Madame la Ministre,

Eduquer les jeunes dès la maternelle à la vie relationnelle affective et sexuelle est le rôle d'opérateurs labellisés EVRAS, leur nouveau guide a été rédigé par l'ASBL O-YES et la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial. Quatre publics sont visés, les 5-8, les 9-11, les 12-14 et les 15-18 ans.

Des pédopsychiatres ont fait part de leurs inquiétudes concernant certains passages du nouveau guide, qu'ils jugent inadéquats.

Des parties du guide semblent, en effet, très bien conçues mais d'autres posent questions. Exemple, prendre conscience dès 5 ans que son identité de genre peut correspondra ou non à celle assignée à la naissance ou encore dès 9 ans faire apparaître la notion de transgenre pour informer l'enfant sur la possibilité de prendre des hormones ou de recourir à des opérations chirurgicales peut me sembler prématuré. Le guide prévoit aussi de sensibiliser l'enfant dès 9 ans sur le fait que les partages de sextos et de photos de nu peuvent être excitants et source de plaisir et qu'il faut pouvoir se sentir libre d'en envoyer dans le consentement. Vous en conviendrez qu'il est spécial d'aborder ce sujet à un si jeune âge.

Madame la Ministre,

Avez-vous eu connaissance de cette polémique entourant les nouveaux guides EVRAS ? Avez-vous pu avoir une explication avec les associations à la base de ce document ? Ces associations sont-elles subventionnées par la COCOF ? Avez-vous eu un contact avec les médecins contestant ce nouveau guide ? Si oui, qu'en est-il ressorti ? Ces guides sont-ils déjà utilisés ? Est-il prévu de les revoir ? Si non, pourquoi ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Jonathan de Patoul
Le 8 décembre 2022